



Direction générale du territoire
et du logement
Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne
www.vd.ch/dgtl

REÇU LE 18 JUIL. 2025

Recommandé

Municipalité
de la Commune de Vuiteboeuf
Route de Sainte-Croix 1
1445 Vuiteboeuf

Personne de contact : Kévin Ramirez
T 021 316 76 51
E kevin.ramirez@vd.ch
N/réf. 182931 - KRZ/mrn

Lausanne, le 17 juillet 2025

Commune de Vuiteboeuf
Plan d'affectation communal
Constatation de l'entrée en vigueur et retour de plans

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,

À la suite de l'approbation du 29 avril 2025 du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) – devenu, depuis le 1^{er} juin 2025, le Département des finances, du territoire et du sport (DFTS) – nous constatons que l'objet cité en titre est entré en vigueur à la date de l'approbation.

Dès lors, nous avons l'avantage de vous remettre, en annexe, deux exemplaires du dossier.

Un dossier reste dans nos archives. Les plans ayant été scannés, nous vous transmettons une copie informatique du dossier par courriel, ainsi qu'à M. le Voyer de la Région Nord.

Nous vous conseillons d'afficher au pilier public de votre commune cette constatation d'entrée en vigueur afin que tous vos concitoyens en soient informés. Par ailleurs, nous vous informons que nous publions cette constatation d'entrée en vigueur dans la prochaine édition de la Feuille des avis officiels.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Yves Noirjean
directeur de l'aménagement

Kévin Ramirez
urbaniste

Annexes

ment.

Copies

Préfecture du Jura-Nord vaudois, à Yverdon-les-Bains
Voyer de la Région Nord
DGMR
DGTl / resp digitalisation Cendo n° 182931